



**Ralentir,
c'est voir venir.**

LA VITESSE TUE 70 PERSONNES CHAQUE ANNÉE

Un enfant qui traverse subitement la route, une voiture qui déboîte sur autoroute ou encore un pneu qui se décroche du véhicule juste devant, les imprévus sont fréquents sur la route. Un récent sondage de l'AWSR révèle qu'1 conducteur wallon sur 2 a dû freiner d'urgence ou se déporter brusquement au cours des 3 derniers mois.

Pour pouvoir réagir efficacement et surtout à temps à ces situations inattendues, respecter les limitations de vitesse est essentiel. La nouvelle campagne de sensibilisation de l'AWSR conscientise les usagers à cette réalité et les encourage à rouler moins vite.

Parce que ralentir, c'est voir venir et surtout, parce que cela permet de sauver de nombreuses vies. On estime qu'en Wallonie, 70 personnes perdent chaque année la vie dans des accidents liés à une vitesse excessive ou inadaptée.

Des excès de vitesse fréquents

Les limitations de vitesse ne sont pas toujours respectées sur nos routes. Selon un récent sondage de l'AWSR, près d'1 automobiliste sur 6 (15%) déclare en effet fréquemment les dépasser.¹

C'est **au sein des zones limitées à 30km/h** que les conducteurs sont les plus nombreux à admettre au moins parfois dépasser les limitations (73% contre 66% en zone 50 et 63% sur les

¹ 1.000 conducteurs wallons interrogés

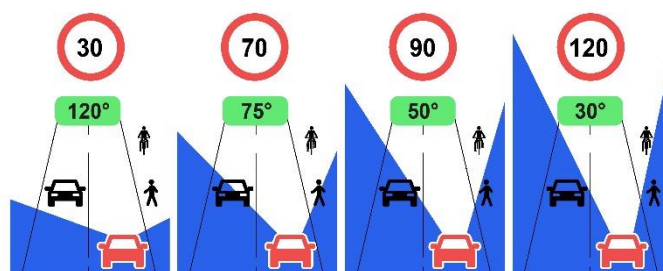
routes limitées à 90 km/h). Les gros excès de vitesse (plus de 30 km/h) sont en revanche plus fréquents sur les routes où la vitesse maximale autorisée est plus élevée. Ces excès de vitesse peuvent avoir un impact énorme sur la sécurité routière.

Des vies brisées

La vitesse excessive ou inadaptée est en effet la cause principale des accidents de la route. On estime que, chaque année en Wallonie, **70 personnes perdent la vie dans des accidents liés à la vitesse et près de 2.000 autres sont blessées**, soit des milliers de vies brisées chaque année. Cela s'explique principalement par le fait qu'une vitesse plus élevée entraîne des distances de réaction et de freinage plus longues et une violence d'impact plus importante en cas de collision, ce qui augmente considérablement la gravité des accidents.



Par ailleurs, à une vitesse élevée, n'importe quel conducteur manque de maîtrise. Sa perception de l'environnement est moins bonne, ce qui peut l'amener à négliger ou mal interpréter des éléments importants tels que les panneaux ou feux de signalisation ainsi que la présence d'autres usagers. Les mouvements brusques du volant et les manœuvres sont en outre plus difficiles à réaliser correctement et la moindre erreur peut rapidement mener à une perte de contrôle. Tous ces éléments compliquent l'anticipation et diminuent le temps disponible pour réagir à des situations inattendues.



Ralentir c'est voir venir

Le sondage de l'AWSR révèle pourtant que les imprévus sont fréquents sur la route. 1 conducteur wallon sur 2 déclare ainsi avoir dû effectuer un freinage d'urgence ou avoir été amené à se déporter brusquement au cours des 3 derniers mois, en raison d'une situation ou d'un élément imprévu. C'est principalement en agglomération, où de nombreux usagers différents se côtoient,

que ces situations inattendues se présentent avec 40% des automobilistes qui déclarent y avoir récemment été confrontés contre 29% sur une route hors agglomération et 26% sur autoroute.

Dans ce contexte d'imprévisibilité, rouler moins vite confère un avantage précieux : **le temps**. En réduisant sa vitesse, un conducteur augmente en effet considérablement le temps dont il disposera pour évaluer les situations et y réagir de manière appropriée.

Nouvelle campagne de sensibilisation

Dès aujourd'hui, l'AWSR active une nouvelle campagne pour conscientiser les usagers à cette réalité. Pendant tout le mois de mai, des affiches le long des routes et des messages diffusés sur les réseaux sociaux rappelleront que ralentir, c'est voir venir et que cela permet d'éviter de nombreuses victimes sur la route.

Un spot radio, diffusé sur les principales chaînes francophones, interpellera également les automobilistes sur l'imprévisibilité de la route et l'avantage d'une vitesse réduite, qui peut complètement modifier le cours des événements pour finalement, préserver la vie.

3 conseils pour éviter les excès de vitesse

1. Anticiper le trajet

Planifiez votre trajet à l'avance en tenant compte du temps nécessaire pour atteindre votre destination, tout en respectant les limitations de vitesse, et du trafic prévu sur votre itinéraire. Prévoyez suffisamment de temps pour ne pas vous sentir stressé et pressé durant le trajet, ce qui pourrait vous inciter à accélérer.

2. Être attentif aux panneaux de signalisation

Pendant le trajet, soyez attentif aux panneaux de signalisation qui vous indiquent à quelle vitesse rouler. Même si elles ne vous semblent pas toujours adaptées, gardez en tête que ces limitations de vitesse n'ont pas été fixées par hasard. Elles prennent en compte plusieurs facteurs tels que la configuration de la route, la visibilité, la densité de trafic ou encore la cohabitation avec d'autres usagers, notamment les plus vulnérables.

3. Utiliser le limiteur de vitesse

Le limiteur de vitesse représente une solution efficace pour vous assurer de ne pas dépasser la limitation de vitesse. Un conducteur wallon sur 2 dispose d'un véhicule qui en est équipé mais seuls 63% des personnes équipées en font usage.

[Découvrir la campagne](#)

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contact Presse

Belinda DEMATTIA
0498/048.361 – 081/821.329
belinda.demattia@awsr.be
www.awsr.be

